

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 juin 2000 à 22 h 40 à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

**Commissaires :**

Mesdames : Francine Chabot, Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal,  
Gladys Quintal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux, Serge Mainville

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal

**Commissaires  
représentant  
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire : Madame Sylvie Picard

**Sont également  
présents :**

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général

Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général

Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe

Madame Huguette Richard, directrice générale adjointe

Ouverture de la  
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément  
22 h 40.

**56-CE-1999-2000**  
Adoption de l'ordre  
du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Francine Chabot que l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée unanimement**

Ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2000
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
8. Affaires des Services complémentaires
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
  - 11.1 Frais de parcours : Révision de l'indemnité au 1<sup>er</sup> juillet 2000
  - 11.2 Emprunt temporaire - Fonds d'opérations courantes
12. Affaires du Service des ressources matérielles :
  - 12.1 Adjudication du contrat - PCP540/125 - Édifice Marie-Victorin Réaménagement de locaux à la formation professionnelle
  - 12.2 Adjudication du contrat - PCP055/129 - École Sainte-Claire (Longueuil) - Réfection de toiture

- 12.3 Adjudication du contrat - PCP062/130 - École les Petits-Castors - Réaménagement de l'école les Petits-Castors à l'école Samuel-De Champlain
13. Affaires du Service du développement institutionnel
  14. Affaires du Service des technologies de l'information
  15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
  16. Autres points
  17. Questions orales du public
  18. Parole aux commissaires
  19. Parole aux commissaires représentant les parents
  20. Ajournement ou clôture de la séance

**57-CE-1999-2000**  
Adoption du  
procès-verbal du  
23 mai 2000

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Héroux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2000 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée unanimement**

**58-CE-1999-2000**  
Frais de parcours :  
Révision de l'indem-  
nité au 1<sup>er</sup> juillet 2000

**CONSIDÉRANT** que l'indemnité de parcours doit être révisée au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année conformément à l'article 4.2.2 de la Politique de frais de déplacement et de voyage;

**CONSIDÉRANT** qu'une analyse comparative des frais de déplacement a été effectuée.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Héroux :

De fixer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2000, l'indemnité de parcours à 0,39 \$/km.

**Adoptée unanimement**

**59-CE-1999-2000**  
Emprunt temporaire  
Fonds d'opérations  
courantes

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Francine Chabot :

**QUE** le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante:

Juillet 2000	69 361 414 \$
Août 2000	71 187 132 \$
Septembre 2000	82 641 706 \$
Octobre 2000	88 447 745 \$
Novembre 2000	90 042 088 \$
Décembre 2000	91 489 640 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2000 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires;

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec;

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire.

**Adoptée unanimement**

**60-CC-1999-2000**  
Adjudication du  
contrat PCP540/125

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes ont été invitées à soumissionner;

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme « Pelletier N. Jean-Pierre Architecte »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chamberland :

**QUE** le contrat pour le projet PCP540/125 - Édifice Marie-Victorin, réaménagement de locaux à la formation professionnelle, soit accordé à la firme « Le Groupe de gestion et de construction Loffredo, division 2834022 Canada », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 126 696,59 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 9 juin 2000 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice ou, en cas d'empêchement, le coordonnateur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**61-CE-1999-2000**  
Adjudication du  
contrat PCP055/129

**CONSIDÉRANT** l'urgence de la situation;

**CONSIDÉRANT** que huit (8) firmes ont été invitées à soumissionner;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architecture « Groupe Leclerc »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lucie Désilets :

**QUE** le contrat pour le projet PCP055/129 - École Sainte-Claire (Longueuil), réfection de la toiture, soit accordé à la firme « Toitures Léon inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 122 350,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 16 juin 2000 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice ou, en cas d'empêchement, le coordonnateur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**62-CE-1999-2000**  
Adjudication du  
contrat PCP061/130

**CONSIDÉRANT** que onze (11) firmes ont été invitées à soumissionner;

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme « Pelletier N. Jean-Pierre Architecte »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lucie Désilets :

**QUE** le contrat pour le projet PCP062/130 - École les Petits-Castors, réaménagement de

l'école les Petits-Castors à l'école Samuel-De Champlain, soit accordé à la firme « Les entreprises Jean-Paul Marin inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 223 837,50 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 22 juin 2000 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice ou, en cas d'empêchement, le coordonnateur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**63-CE-1999-2000**  
Clôture de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Héroux que la séance soit close.

**Adoptée unanimement**

Il est précisément 22 h 55 lorsque les délibérations prennent fin.

**L.I.P., a. 170**

---

Présidente

---

Secrétaire général

---

